



La structure semi-enterrée (un bassin ? un abreuvoir ?).

remplissage hétérogène recouvrait la structure avec un mélange de terre végétale, de poches de limon brun clair, de pierres et de cailloux, de fragments de tuiles et de quelques tessons de céramiques. Leur analyse permettra de cerner s'il y a un lien chronologique avec le fossé.

Sur la carte de Ferraris (1771-1178), la parcelle n'est occupée que par une prairie et la construction en pierre n'y est pas illustrée. N'était-elle déjà plus visible, est-elle postérieure ou s'agit-il d'une structure secondaire n'ayant point retenu l'attention des cartographes ? Son isolement au sein d'une prairie pourrait tendre à l'interpréter comme un bassin ou un abreuvoir dont le creusement aménagé dans un angle servait au nettoyage. Une construction semblable mais plus petite (1,10 m x 1,94 m) a été mise au jour en 2005, rue des Capucins à Enghien (Willems & Nisolle, 2007). Elle possède un fond composé de dalles de schiste et un creusement dans un des angles. Retrouvée dans un contexte urbain, cette structure reste énigmatique pour les auteurs.

Bibliographie

- R. du Château, 1978. Rue du Château n° 1 (Château de Merlin). In : *Province de Hainaut. Arrondissement de Tournai*, Liège (Le Patrimoine monumental de la Belgique, 6¹, p. 92-95).
- WILLEMS D. & NISOLLE F., 2007. Enghien/Enghien : un passé gommé au couvent des Capucins, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, p. 78-79.

Estaimpuis/Néchin : sondages et étude archéologiques au château de la Royère

Olivier COLLETTE, Isabelle DERAMAIX
et Geneviève YERNAUX

Le château de la Royère à Néchin (parc. cad. : Sect. B, 6^e Div., n^{os} 75 et 76 ; coord. Lambert : 72754,568 est/152245,615 nord) est classé comme monument (arrêté du 17/03/1944). Dans le cadre d'une procédure de

certificat de patrimoine, des sondages et une étude du bâti ont été réalisés par le service de l'Archéologie (direction extérieure du Hainaut 1). Une première campagne visant à comprendre les fondations, à établir une chronostratigraphie du site et à analyser les élévations a été effectuée entre les 25 juillet et 11 août 2011. La découverte de vestiges inattendus a nécessité une seconde intervention qui s'est déroulée du 5 au 16 septembre 2011. Ces investigations ont été combinées à un relevé topographique du site ainsi qu'à un enregistrement systématique par scanner 3D et orthophotoplans en vue d'obtenir un dessin pierre à pierre des maçonneries. Ce travail a été confié au bureau d'études Tilmant.

Contexte géomorphologique

Néchin se trouve au sein de la plaine de l'Escaut, à hauteur de son passage entre l'extrémité occidentale des bas plateaux du Hainaut et les collines de Mouscron. À cet endroit la plaine scaldienne s'élargit après avoir subi un étranglement lors de la traversée du dôme du Mélançois, en amont de Tournai. Elle atteint près de 10 km de large à la faveur de la confluence de l'Espierre. Elle change également d'orientation, d'une direction nord-ouest elle bascule aux environs de Néchin vers le nord-est jusqu'à Gand. La commune se place en rive droite de l'Espierre, affluent de l'Escaut.

Néchin se trouve vers 21 m d'altitude au sein d'un environnement relativement plane faiblement incliné vers le nord-est (pente < 1 %). Le territoire est parcouru d'un réseau dense de ruisselets et de fossés sans direction apparente et dont la géométrie correspond généralement aux limites parcellaires. Ces rigoles résultent à la fois d'une nécessité de drainage des sols et d'évacuation des eaux lors de crues. Cependant, la région n'est pas naturellement marécageuse. Le site du château se place en bordure du ruisseau de Mazet coulant vers l'est. Un ru secondaire délimite le terrain au nord.

Le sous-sol de la plaine scaldienne est constitué d'alluvions pléistocènes de nature très variable : graviers, sables grossiers, limons et sédiments d'origine fluviale. On les rencontre reposant en discordance sur les argiles du Membre d'Orchies (Formation de Kortrijk) et les sables argileux et glauconieux du Membre de Grandglise (Formation de Hannut). L'épaisseur de ces alluvions à Néchin atteint 18 m. Elles sont recouvertes d'un manteau de limon homogène à drainage modéré à imparfait. Les classes de drainage n'indiquent pas la présence d'eau permanente à faible profondeur ni de problème majeur d'infiltration. Le développement de profil de sols forme une succession de plages à horizon B textural et de plages à horizon B structural. Les plages à horizon B structural se rencontrent autour du réseau hydrographique.

Historique du site

Le fief de la Royère appartient à la châtellenie de Lille. Il est mentionné dès le 11^e siècle lorsque Ingebrand de Wattlelos le reçoit en dot par son mariage avec Havide de Néchin. Des chroniques mentionnent ensuite un château durant le 12^e siècle. En 1227, Hugues de Roubaix vend sa *mansio* à Arnould IV d'Audenarde, bailli du comté de Flandre. En 1242, le fils d'Arnould, Jean, hérite du bien qu'il cède rapidement à la comtesse de Flandre, Marguerite de Constantinople. En 1283, il entre en la possession de Gui de Namur, petit-fils de cette dernière. Avant 1290, il est entre les mains de la famille de Cysoing. Par filiation ou par union, il appartiendra aux de Werchin (1343-1557), de Melun (1557-1590 et 1668-1708), de Ligne (1590-1668 et 1708-1713) et Rohan Soubise (1713-1793). Au 19^e siècle il est acheté par les Crombez de Tournai qui le vendront en 1923 à trois particuliers (H. Deurwaerder, J. Sagaert et A. Esquenet). Il est acquis en 1925 par la famille Duthoit qui en est toujours propriétaire (Bilhaud, 1964 ; Hocquet, 1934 ; Leuridan, 1884 ; 1892 ; Quiévreux, 2008).

Le château semble conçu initialement comme une demeure seigneuriale habitée jusqu'au 13^e siècle. Ensuite les lieux deviennent vite un point stratégique entre le comté de Flandre et la France. Dès 1297, lorsque Philippe le Bel entame la conquête de la Flandre, la forteresse est occupée successivement par les belligérants qui y placent des garnisons (Bilhaud, 1964 ; Hocquet, 1934 ; Leuridan, 1884 ; 1892 ; Quiévreux, 2008). Au sortir de ces guerres, les troupes françaises jouissent encore du domaine probablement jusqu'à la restitution de la châtellenie de Lille au comté de Flandre vers 1369 (Langlois, 1899 ; Rolland, 1928 ; Verriest, 1923 ; Platelle & Clauzel, 1989). En 1477, suite aux prétentions de Louis XI sur les possessions de Marie de Bourgogne, le castel subit de nouveaux assauts : l'un en août, où il résiste grâce à la ténacité d'un millier de paysans ; l'autre en septembre, qui lui est fatal. En 1487, les Flamands en révolte contre Maximilien I^{er} déferlent dans la région et incendient l'édifice. À l'état de ruines comme en témoigne l'iconographie la plus ancienne connue, il sert encore de refuge pour les habitants du village en cas de nécessité (Bilhaud, 1964 ; Hocquet, 1934 ; Leuridan, 1884 ; 1892 ; Quiévreux, 2008).

Les phases d'aménagement

Le site de la Royère compte deux grandes phases d'aménagement. La première consiste en une motte entourée de douves et implantée dans la moitié orientale d'une basse-cour ceinturée d'un fossé. Ce promontoire accueille un donjon quadrangulaire réalisé en pierre, dont il ne subsiste que les bases des murs de la salle

inférieure. Les sondages réalisés en 2011 ont permis de comprendre la manière dont ces aménagements se sont organisés. Toute la surface de la basse-cour a été décaissée légèrement. Les terres excavées ont été rassemblées pour former l'assiette de la butte. Ensuite l'érection du donjon s'est faite simultanément à son emmottement par les sédiments issus du creusement des douves et autres fossés. Une chemise façonnée en pierre et de plan circulaire a été installée au sommet du tertre pour assurer la défense du donjon. Les fondations de celle-ci ont été mises au jour lors des fouilles de 2011. Sur le parcours de cette enceinte sont observées six semelles quadrangulaires de maçonnerie pleine qui pourraient correspondre à des tours de flanquement.

La deuxième étape de construction engendre l'arasement et le remplacement de la première clôture. Le nouveau rempart est aussi réalisé en pierre. Il comprend une courtine à base talutée rythmée par quatre tours arrondies alternant avec cinq tourelles circulaires sur contrefort. Comme elle suit le tracé de la fortification précédente cette composition est décagonale. L'entrée se fait par un châtelet défendu par deux flanquements à base pentagonale et élévation curviligne. Tant ces deux éléments que les tourelles offrent un jeu de cordons moulurés et légers encorbellements assez remarquables. La majorité des tours ont conservé leur salle inférieure souvent percée par des archères à ébrasement triangulaire. L'accès à ces pièces a été modifié et dans deux cas remplacé par des escaliers droits. Une tour, dégagée



Le château de la Royère : tour du châtelet d'entrée.



Détail d'une des tourelles sur contrefort.

en 2011, a gardé son escalier original intra-muros. Le chemin de ronde est préservé à deux endroits.

Un squelette humain

Lors du creusement d'un des sondages, un squelette humain a été découvert.

Stratigraphiquement, l'individu se situait entre deux couches liées à l'édification du donjon et à son emmottement. Le corps repose en décubitus dorsal, la tête est légèrement surélevée et tournée vers sa droite. Les bras sont fléchis et les poignets étaient groupés dans le dos sous les premières vertèbres dorsales. Les jambes sont en extension et les pieds sont joints. Cette position des membres laisse penser que ceux-ci pouvaient être attachés par des liens. On observe de légers mouvements à l'intérieur du volume du corps, la cage thoracique n'est pas maintenue et le bassin est partiellement fermé. Le corps a dû être « placé » dans le sédiment probablement vêtu ou peut-être emballé dans un contenant souple. On ignore les raisons pour lesquelles cette personne a subi un tel sort.

Le squelette est relativement complet au niveau post-crânien. Il s'agit d'un homme adulte âgé de 30 à 50 ans (Ferembach, 1983 ; Schmitt, 2005). Sa stature est estimée à 170 cm (\pm 3 cm) (Olivier & Aaron, 1978). Même s'il n'a perdu aucune dent, la présence d'une carie, de tartre recouvrant plusieurs dents, et d'un début de

déchaussement de plusieurs dents, reflète une hygiène buccale relativement médiocre. Une très légère hypoplasie a été observée, elle témoigne de stress subi dans l'intervalle de 3 à 8 ans et durant la grande enfance. L'hypoplasie linéaire se présente sous la forme de stries horizontales dans l'émail de la dent. Les origines peuvent être variées : déficiences nutritionnelles, infections pulmonaires, fièvres éruptives, viroses et assez rarement des atteintes héréditaires.

Il y a peu de pathologie sur cet individu : il ne présente qu'un peu d'arthrose au niveau des ceintures scapulaires et quelques nodules de Schmorl. Il s'agit d'une variété d'hernie discale, où le noyau pulpeux crée des enfoncements dans la partie supérieure ou inférieure des surfaces articulaires du corps vertébral. On note aussi une asymétrie marquée des processus épineux des vertèbres cervicales.

Un squelette animal

Dans un autre sondage, un squelette animal a été mis au jour. Celui-ci se trouve très haut dans la stratigraphie, piégé dans un limon brun-gris situé sous le niveau humifère. Il est en décubitus dorsal et une grande partie de ses membres sont absents car emportés au cours des remaniements successifs du site. Le crâne est tourné vers la droite et les restes d'un membre sont positionnés au-dessus. Le cou n'est pas en extension. D'après



Squelette humain retrouvé dans un des sondages.

l'examen préliminaire de quelques ossements significatifs, l'individu serait un grand équidé de type cheval.

Chronologie

Si l'identification des propriétaires des lieux est bien documentée par des archives, les deux phases de construction ne le sont pas. Leur datation est donc très hypothétique. Jusqu'à l'intervention archéologique, ces datations étaient fondées principalement sur la typologie des édifices. Le donjon est situé au 11^e ou 12^e siècle, tandis que l'enceinte de la haute cour est caractéristique de l'architecture militaire dite « philippienne » qui se développe entre la fin du 12^e jusqu'au

début du 14^e siècle. Plusieurs auteurs attribuent celle-ci à Arnould IV d'Audenarde (Bilhaud, 1964 ; Hocquet, 1934 ; Leuridan, 1884 ; 1892 ; Quiévreux, 2008).

Les récentes recherches archéologiques vont vraisemblablement apporter plus de précisions sur les connaissances chronologiques du site. Pour la phase primitive, une date ¹⁴C est attendue sur les ossements du squelette humain, puisque celui-ci est piégé dans les dépôts d'emmotement. En outre, les quelques tessons récoltés autour de l'individu ne sont pas antérieurs au 12^e siècle. Pour la seconde enceinte, les couches qui précèdent sa construction ont livré de la céramique attribuable au 14^e siècle. Par ailleurs, la modénature qu'offrent les tours d'entrée et les tourelles évoque plutôt l'architecture de cette époque. En outre, le seul document qui relate des travaux sur cette enceinte est daté de 1311. Il s'agit d'une commande de pièces de bois par Pierre de Galard, maître arbalétrier de Philippe le Bel. La majorité de ces éléments sont destinés au hourdage des constructions. La pose de ces hourds serait non pas une réfection, comme interprété jadis (Hocquet, 1934 ; Quiévreux, 2008), mais bien la finition de la fortification. Rappelons que le roi de France installe durant cette période des garnisons sur le site et qu'il renforce son pouvoir en construisant de nouvelles forteresses à Lille, Courtrai, Bruges (Mesqui, 2001). Il y a lieu de se poser la question sur le rôle joué par ce monarque dans le renouvellement de la défense du château de la Royère.

Avec la collaboration de Sophie Challe (céramologie), Florian Mariage (archives) et Fabienne Pigière (étude faunique).

Bibliographie

- BILHAUD R., 1964. *Souvenirs du Vieux Néchin*, Châtelet.
- FEREMBACH D., 1983. Bilan sur la fiabilité des techniques de détermination de l'âge à partir du squelette, *Bulletin et Mémoire de la Société anthropologique de Paris*, 10, série XIII, p. 435-440.
- HOCQUET A., 1934. Le château de la Royère, *Annales de la Société royale historique et archéologique de Tournai*, XIX, p. 71-75.
- LANGLOIS C.-V., 1899. *Inventaire d'anciens comptes royaux*, Paris (Recueil des Historiens de la France, Documents financiers, 1).
- LEURIDAN T., 1884. Le château de la Royère, *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, XX, p. 343-372.
- LEURIDAN T., 1892. Néchin, son histoire féodale, *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, XXV, p. 69-118.
- MESQUI J., 2001. Architectures du pouvoir sous Philippe le Bel. Châteaux et enceintes urbaines. In : *1300... L'art au temps de Philippe le Bel*, XVI^{es} rencontres de l'École du Louvre, Paris, p. 163-184.
- OLIVIER G. & AARON C., 1978. New estimation of stature and cranial capacity in modern man, *Journal of Human Evolution*, 7/6, p. 513-518.

- PLATELLE H. & CLAUZEL D., 1989. *Des Principautés à l'Empire de Charles Quint (900-1519)*, Dunkerque (Histoire des provinces françaises du Nord, 2).
- ROLLAND P., 1928. Les premiers bailliages de Tournaisis et de Tournai, *Revue du Nord*, 14, p. 245-270.
- SCHMITT A., 2005. Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletin et Mémoire de la Société anthropologique de Paris*, 17 (1-2), p. 89-101.
- VERRIEST L., 1923. *Coutumes de la ville de Tournai*, 1, Bruxelles.

Sources

- QUIÉVREUX S., 2008. *Le château de La Royère à Néchin*, Mémoire de licence en Archéologie et Histoire de l'Art, Louvain-la-Neuve.